

Thierry OBRIST



Thierry Obrist est Professeur ordinaire de droit fiscal suisse et international à l'Université de Neuchâtel (Suisse). Il est également avocat associé dans un cabinet d'affaires dans lequel il dirige le département de droit fiscal (www.leax.ch).

Après des études de droit à Bâle (juristische Vorprüfung, 2002), Milan (2005-2006) et Fribourg (Bachelor in Law, 2004 et Master in Law, 2006), Thierry Obrist obtient un brevet d'avocat du canton de Berne (2009), un executive MAS/LL.M. in International Taxation de l'Université de Neuchâtel (2011) et un doctorat en droit de cette même Université (2012, prix de promotion de la fondation Blumenstein et prix Walther Hug). En 2011, Thierry Obrist reçoit une bourse du Fonds national suisse (FNS) pour la recherche scientifique qui lui permet d'effectuer un séjour de 8 mois à l'International Bureau for Fiscal Documentation (IBFD) à Amsterdam. En été 2012, il est visiting scholar à New York University (NYU). Entre 2011 et 2015, il travaille à temps partiel comme avocat dans un important cabinet d'affaires à Zurich et en 2016 dans un cabinet fiduciaire à Neuchâtel.

Thierry Obrist est co-directeur du Certificate of Advanced Studies (CAS) en fiscalité des PME, une formation continue proposée par l'Université de Neuchâtel et la Haute Ecole de Gestion Arc (<http://www.unine.ch/fiscaPME>).

Il est également co-directeur de l'orientation du Master en droit « Business and tax », une formation bilingue français-anglais de pointe dans les principaux domaines touchant la pratique du droit des affaires, à savoir le droit commercial, le droit fiscal et la propriété intellectuelle (https://www.unine.ch/droit/home/formations/master/business_and_tax_law.html).

Thierry Obrist travaille, publie et enseigne en anglais, allemand et français. Il parle en outre couramment l'italien.

<https://www.unine.ch/Thierry.Obrist/home.html>

<http://www.leax.ch/fr/thierryobrist>